

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

L. DUGÉ DE BERNONVILLE

Les indices du mouvement général des prix en France (fin)

Journal de la société statistique de Paris, tome 65 (1924), p. 264-278

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1924__65__264_0

© Société de statistique de Paris, 1924, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

II
LES
**INDICES DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DES PRIX
EN FRANCE**

[*Fin* (').]

INDICES DES PRIX DE GROS POUR LA FRANCE, ÉTABLIS PAR LE « FEDERAL
RESERVE BOARD »

Le « Federal Reserve Board », de Washington, a entrepris d'établir, d'après
une méthode uniforme, des nombres indices des prix de gros pour les

(1) Voir les numéros de mai et juin 1924.

principaux pays (1). Actuellement, de tels indices sont publiés régulièrement chaque mois dans le « Federal Reserve Bulletin » pour les Etats-Unis, l'Angleterre, la France, le Canada et le Japon. Par la méthode de calcul utilisée, ils rentrent dans la catégorie des indices budgétaires. Ce sont en effet des moyennes arithmétiques pondérées, rapportées à l'année de base 1913, faites d'après une centaine de cotes s'appliquant à environ 70 marchandises.

Les marchandises sont choisies dans chaque pays de manière à représenter le mieux possible la production et le commerce extérieurs. Elles sont classées en deux grands groupes : A, marchandises produites; B, marchandises importées; d'autre part, on forme également un troisième groupe C (marchandises exportées et réexportées) qui comprend des marchandises figurant déjà dans les deux premiers groupes. Des indices sont calculés pour chacun des groupes A, B et C en appliquant au prix de chaque article un poids égal à la quantité produite, importée ou exportée pendant l'année de base 1913. En considérant l'ensemble, production (A) et importation (B), on détermine l'indice général ainsi que trois indices particuliers correspondant aux trois classes suivantes de marchandises : I, matières brutes; II, produits à l'usage de l'industrie et III, produits pour la consommation immédiate. La liste des marchandises choisies pour construire l'indice français est donnée dans le tableau ci-après; on a inscrit, en regard de chaque marchandise, le poids adopté par le « Federal Reserve Board ». Pour certains produits agricoles, comme le foin, la viande, les pommes de terre, les poids ne correspondent pas à la production globale, mais à une évaluation des quantités ayant été mises en vente, à l'exclusion de celles consommées sur place.

Il y aurait d'abord des réserves à faire sur la valeur des chiffres admis comme représentant la production de certains articles. En dehors des céréales, des produits des industries extractives et de quelques autres industries comme la sidérurgie, la fabrication du sucre et de l'alcool, il n'existe pas de statistiques complètes de la production en France. Dans ces conditions, les poids utilisés ne peuvent être que des évaluations assez grossières, difficiles à contrôler.

D'autre part, il existe dans cette méthode de pondération beaucoup de doubles emplois : par exemple, la valeur globale de la production de farine de froment vient s'ajouter à celle du blé, la valeur de la production de fer et d'acier à celle de la fonte; la valeur des tissus de soie s'ajoute à celle des fils de soie, qui s'ajoute elle-même à celle de la soie brute, etc., etc.

Sans doute, lorsqu'un produit déterminé subit plusieurs transformations successives, chacune des transformations correspond à l'exercice d'une nouvelle industrie et il paraît naturel de tenir compte de l'importance des industries transformatrices, mais on ne voit pas pourquoi cette importance serait mesurée chaque fois par la valeur brute des objets fabriqués, qui comprend déjà la valeur des objets au degré antérieur de transformation. Peut-être serait-il plus logique, à ce point de vue, de prendre comme base des poids la production nette, c'est-à-dire seulement la valeur ajoutée aux produits par

(1) Voir notamment en ce qui concerne l'indice français, le *Federal Reserve Bulletin* d'août, 1922.

le travail industriel. On aperçoit combien il est difficile d'adopter une combinaison écartant toute ambiguïté.

MARCHANDISES CONSIDÉRÉES POUR LA CONSTRUCTION DES INDICES FRANÇAIS
DU *Federal Reserve Board* (1)

Marchandises	Unité	Quantités en milliers
A. — MARCHANDISES PRODUITES		
I. — Matières brutes		
Blé	100 kg.	70.000
Seigle	—	12.700
Avoine	—	51.800
Orge	—	10.400
Mais	—	5.400
Bœuf	tonne	1.171
Mouton	—	181
Porc	—	917
*Peaux de bœuf.....	50 kg.	1.920
— de veau.....	—	240
— de chèvre.....	pièce	1.030
*Soie brute.....	1 kilo	647
Lin	—	22.000
Foin	520 kg.	5.300
*Minerai de fer.....	tonne	43.000
Charbon demi-gras.....	}	44.700
— gras		
Coke métallurgique.....	—	4.000
Fonte	—	9.000
Zinc	100 kg.	679
Plomb	—	300
Aluminium brut	—	135
Bois de chêne.....	}	7.900
— de peuplier.....		
II. — Produits à l'usage de l'industrie		
Sucre brut.....	100 kg.	9.300
*Fils de coton	1 kilo	295.000
Fils de soie.....	—	625
*Fils de lin.....	16 kg.	1.500
Cuir en croûte.....	}	45.800
— lissé		
* Fer (poutrelles	}	100 kg.
* et tôles		
* acier profilés		
* doux rails		
*Acier dur.....	—	8.400
Fer blanc.....	82 kg.	463
*Cuivre, fils.....	100 kg.	1.090
Verre à vitre.....	caisse	390
Briques	1.000	475
Ciment Portland.....	tonne	1.930
Papier blanc.....	100 kg.	7.000
Sulfate d'ammoniac.....	100 kg.	750
Acide sulfurique.....	—	11.600
Acide tartrique.....	1 kilo	8.580
Chlorure de potassium.....	100 kg.	1.500
Alcool dénaturé.....	hecto	3.000
Essence de térébenthine.....	100 kg.	250
*Glycérine	100 kg.	200
*Huile de Colza	}	4.000
*Huile d'arachides.....		

(1) Les articles servant à constituer le groupe C (marchandises exportées ou réexportées) sont marqués d'un astérisque.

Marchandises	Unités	Quantités en milliers
III. — Produits de consommation		
*Sucre raffiné.....	100 kg.	64.900
Farine de froment.....	—	9.700
Viande de bœuf.....	1 kilo	619.000
— mouton.....	—	96.000
— porc.....	—	486.000
*Beurre.....	—	154.000
*Fromage camembert.....	Pièce	80.000
Oléomargarine.....	100 kg.	265
Pommes de terre.....	—	68.000
*Vin.....	Hecto	44.000
*Savon.....	100 kg.	3.600
*Tissus de coton renforcé.....	mètre	2.400.000
* — calicot.....		
*Soieries mousseline.....	—	48.000
* — taffetas.....		

B. — MARCHANDISES IMPORTÉES

I. — Matières brutes

Blé, Plata.....	100 kg.	20.800
Maïs, Plata.....	—	6.150
*Coton brut.....	50 kg.	8.330
*Laine brute.....	1 kilo	3.300
*Soie brute, Japon.....	—	6.800
* — Canton.....		
Arachides.....	100 kg.	3.700
Peaux de bœuf salées.....	50 kg.	3.200
Etain.....	100 kg.	100
Cuivre.....	—	970
Plomb.....	—	803
Zinc.....	—	380
Charbon allemand, tout-venant.....	tonne	30.000
— à coke de la Ruhr.....		
Coke de la Ruhr.....	—	3.078

II. — Produits à l'usage de l'industrie

Huile de lin.....	100 kg.	1.200
Chanvre, Naples.....	—	261
Jute, Indes.....	—	1.330
*Caoutchouc, Para.....	1 kilo	16.900
Fer blanc.....	82 kg.	418
Cuir, box calf.....	Pied	46.000
— chevreau.....		
Gazoline raffinée.....	—	2.600
Nitrate de soude.....	—	3.240

III. — Produits de consommation

*Café Santos.....	50 kg.	3.600
*Cacao.....	—	683
Fromage gruyère.....	100 kg.	240
Pétrole raffiné.....	hecto	1.300
Saindoux américain.....	100 kg.	64
Riz d'Indo-Chine.....	—	1.660
Huile d'olive.....	100 kg.	230

En appliquant successivement à divers pays une méthode analogue à celle qui vient d'être exposée, le « Federal Reserve Board » se propose d'établir des indices comparables pour les divers pays. Or, en raison même du système de pondération adopté, la constitution de ces indices est très différente suivant les pays, ce qui ne paraît pas de nature à améliorer leur valeur du

point de vue des comparaisons internationales. Le tableau III ci-dessous fait connaître, mois par mois depuis 1920, les indices établis par le « Federal Reserve Board » pour la France, on a rappelé les indices correspondants de la S. G. F. et ceux établis pour les Etats-Unis (1).

Malgré les grandes différences existant dans leurs modes d'établissement, on observe une ressemblance assez satisfaisante entre l'indice général pour la France établi par le « Federal Reserve Board » et l'indice de la Statistique générale de la France.

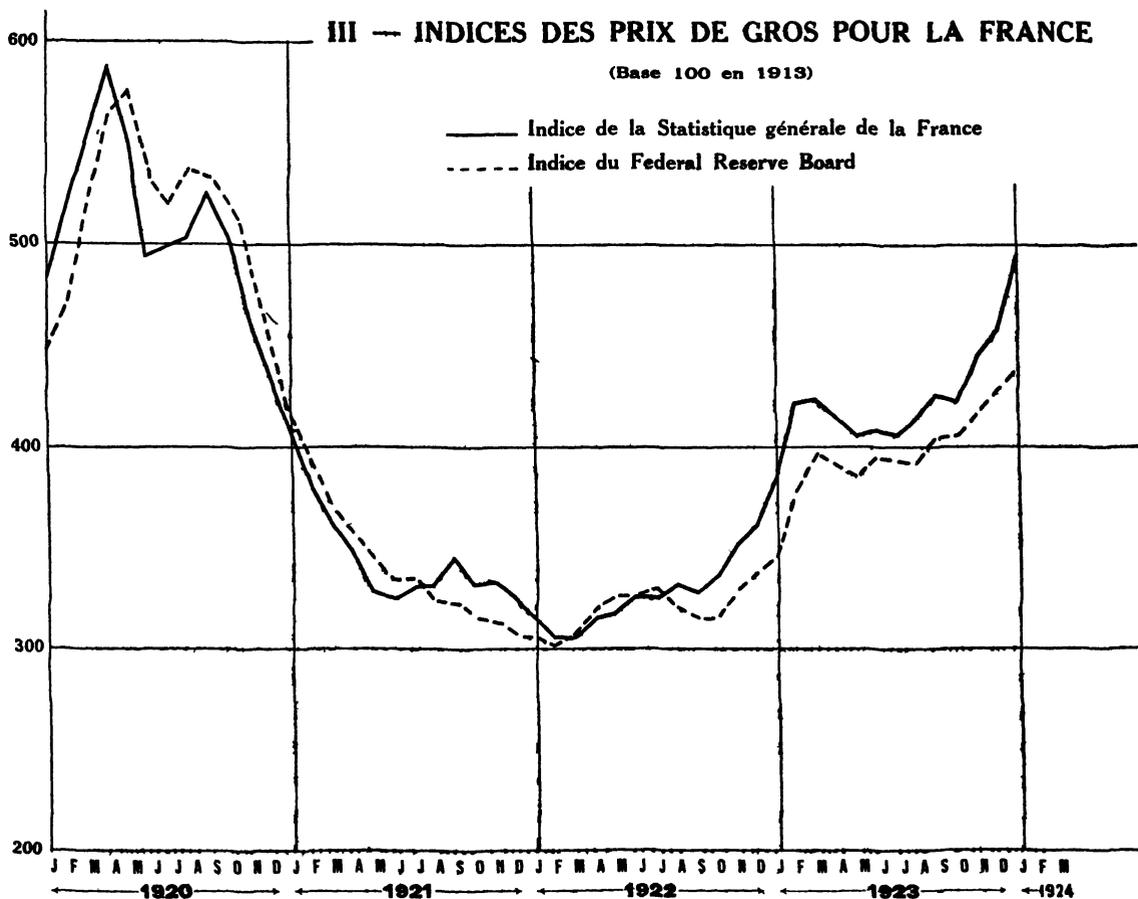
TABLEAU III

INDICES COMPARÉS DES PRIX DE GROS EN FRANCE ET AUX ÉTATS-UNIS (BASE 100 EN 1913)

Années et mois	Indices des prix de gros pour la France				Indice de la S. G. F.	Indice du « Federal Reserve Board » pour les États-Unis
	construits par le « Federal Reserve Board »					
	Matières brutes	Produits pour l'industrie	Produits de consommation	Toutes marchandises		
Nombre de prix cotés.....	39	36	23	98	45	—
1913. Moyenne	100	100	100	100	100	100
1920. Janvier	465	500	398	447	487	248
Février	493	547	409	472	521	248
Mars	521	586	468	513	554	253
Avril	562	646	522	562	587	267
Mai	571	667	535	575	550	269
Juin	529	646	488	535	493	262
Juillet	514	614	481	520	496	254
Août	534	607	503	536	501	240
Septembre	532	591	506	533	526	232
Octobre	519	559	496	517	502	214
Novembre	507	530	447	489	461	196
Décembre	462	469	430	450	435	179
1921. Janvier	415	408	422	414	407	168
Février	390	370	404	389	377	157
Mars	366	360	384	370	360	152
Avril	361	347	361	357	347	146
Mai	342	321	368	346	329	145
Juin	340	302	347	333	325	143
Juillet	336	310	348	334	330	146
Août	329	307	330	323	331	147
Septembre	335	321	309	322	344	147
Octobre	326	320	304	316	331	146
Novembre	322	312	305	313	332	145
Décembre	320	308	294	307	326	143
1922. Janvier	314	307	299	306	314	142
Février	307	305	300	303	306	146
Mars	312	307	306	307	307	147
Avril	325	306	327	320	314	149
Mai	330	303	333	324	317	158
Juin	334	310	327	325	325	161
Juillet	339	317	325	328	325	165
Août	336	318	303	320	331	166
Septembre	331	319	296	315	329	164
Octobre	335	319	290	315	337	165
Novembre	355	333	296	329	352	164
Décembre	360	339	310	337	362	165

(1) *Federal Reserve Board. Prices in the U. States and Abroad.* Washington, 1924. Les indices primitivement établis pour la France depuis 1920 ont été notablement modifiés par suite de corrections dont le détail n'est pas indiqué.

Années et mois	Indices des prix de gros pour la France construits par le « Federal Reserve Board »				Indice de la S. G. F.	Indice du « Federal Reserve Board » pour les États- Unis
	Matières brutes	Produits pour l'industrie	Produits de consom- mation	Toutes marchan- dises		
Nombre de prix cotés.....	39	36	23	98	45	—
1923. Janvier	374	352	312	346	387	166
Février	406	393	343	380	422	166
Mars	427	426	349	398	424	169
Avril	419	424	335	390	415	170
Mai	417	426	326	386	407	167
Juin	418	419	352	394	409	164
Juillet	417	418	345	391	407	159
Août	406	414	363	391	413	159
Septembre	416	433	375	404	424	163
Octobre	417	435	374	404	421	163
Novembre	427	448	385	416	443	163
Décembre	441	456	393	426	459	163
1924. Janvier	459	469	414	444	494	163
Février	478	485	443	465	544	163



Le maximum du premier indice est en mai 1920 (575, pour 100 en 1913); celui du second en avril (587), le décalage pouvant d'ailleurs être dû en

partie à ce que le Federal Reserve Board fait état des prix moyens du mois tandis que la S. G. F. utilise les prix à la fin du mois. Le minimum des deux indices est en février 1922 (303 pour l'indice du Federal Reserve Board; 306 pour celui de la S. G. F.); l'augmentation dans les derniers mois de 1923 et au début de 1924 est moins accusée par l'indice du Federal Reserve Board que par celui de la S. G. F. (en janvier 1924, le premier indice remonte à 444 et le second à 494). Mais, là encore, comme en 1920, il faut tenir compte de la différence qui existe entre les prix à la fin du mois utilisés par la S. G. F. et les prix moyens du mois qui servent à établir l'indice du « Federal Reserve Board ». Dans les périodes de variations rapides des prix, ces différences sont importantes. C'est ainsi que, pour le mois de janvier 1924, l'indice de la S. G. F. établi en prenant comme base des moyennes de cotations hebdomadaires tombe à 472 au lieu de 494 avec les prix à la fin du mois.

Il ressort bien de cette comparaison que les poids attribués aux prix unitaires des diverses marchandises n'ont qu'une influence relativement faible sur l'indice général lorsque, comme c'est le cas ici, les marchandises considérées sont en nombre relativement grand et appartiennent aux catégories les plus variées; cette dernière condition étant essentielle.

INDICES DES PRIX DE GROS DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

La Société d'études et d'informations économiques a entrepris également depuis octobre 1923, le calcul d'un indice pondéré des prix de gros pour la France (1) en prenant comme base de détermination des poids la consommation nationale au cours des 24 mois s'étendant du 1^{er} juillet 1921 au 30 juin 1923 pour les produits agricoles et du 1^{er} octobre 1921 au 30 septembre 1923 pour les produits industriels. Les valeurs des consommations ont été obtenues en appliquant aux quantités les prix unitaires moyens des qualités les plus courantes sur un grand marché intérieur au cours des mêmes périodes.

On a reproduit ci-après la liste des articles retenus pour le calcul de l'indice avec les poids attribués à chacun d'eux.

La base de comparaison est l'année 1913, à laquelle sont rapportés tous les prix unitaires relevés au début de chaque mois. Les coefficients d'accroissement des prix unitaires par rapport à 1913 sont multipliés par les poids proportionnels indiqués ci-dessous; puis on fait la somme des produits obtenus, d'une part pour les denrées agricoles et d'autre part pour les produits industriels, ce qui fournit deux indices distincts correspondant à ces deux catégories, sur la base 100 en 1913. On admet que l'agriculture et l'industrie ont, dans l'économie française, à peu près la même importance et l'on prend comme indice général la moyenne des indices agricole et industriel.

(1) *Bulletin quotidien de la Société d'Etudes et d'Informations économiques*, n^{os} 41 (19 février 1924) et 68 (22 mars 1924).

	Valeur annuelle de la consommation — (millions de francs)	Poids proportionnels —
<i>Produits agricoles</i>		
Froment	7.056	20,30
Seigle	592	1,70
Orge	613	1,76
Avoine	2.734	7,87
Mais	495	1,42
Pommes de terre.....	5.498	15,82
Vins	4.838	13,92
Sucre brut.....	1.815	5,22
Café	647	1,86
Cacao	118	0,34
Beurre	1.470	4,23
OÛfs	1.639	4,72
Viande de bœuf.....	3.137	9,03
Viande de veau.....	1.017	2,93
Viande de mouton.....	1.618	4,66
Viande de porc.....	1.467	4,22
TOTAL.....	34.754	100,00

	Valeur annuelle de la consommation — (millions de francs)	Poids proportionnels —
<i>Produits industriels</i>		
Houille, agglomérés.....	4.097	19,23
Coke	799	3,75
Minéral de fer.....	189	0,89
Fonte	1.235	5,80
Tôles et larges plats.....	444	2,08
Rails	119	0,56
Fers en barres, profilés.....	613	2,88
Cuivre	328	1,54
Étain	107	0,50
Plomb	151	0,71
Zinc	162	0,76
Aluminium	81	0,38
Nitrate de soude.....	152	0,71
Superphosphates	360	1,69
Sulfate de cuivre.....	70	0,33
Potasse	61	0,29
Hurles minérales.....	1.132	5,31
Filés de coton.....	2.020	9,48
Filés de laine.....	1.057	4,96
Tissus de soie.....	741	3,48
Papier	401	1,88
Cuir et peaux.....	3.010	14,13
Caoutchouc	211	0,99
Recettes marchandises des six grands réseaux.....	3.765	17,67
TOTAL.....	21.305	100,00

En ce qui concerne les produits agricoles, la Société d'études et d'informations économiques explique qu'on a retenu 16 produits parmi les plus importants, en ayant soin de laisser de côté ceux qui auraient pu faire double emploi avec les produits déjà choisis. Quelques doubles emplois doivent néanmoins subsister; il ne semble pas, par exemple, qu'on ait défalqué de la consommation des pommes de terre les quantités réservées à l'engraisement des porcs; de même une partie des céréales autres que le froment sert à l'alimentation du bétail. Quant aux chiffres des consommations, ceux relatifs à la viande sont bien difficiles à déterminer en raison de l'insuffisance manifeste des statistiques. D'après les chiffres adoptés, la valeur totale des

consommations de viandes de toutes natures est à peu près la même que celle du froment. Ce résultat est conforme, en gros, aux résultats fournis par l'enquête agricole de 1892, mais à l'heure actuelle, il est probable que l'importance relative des viandes est plus grande. Comme, d'autre part, on a laissé de côté les fromages et le lait consommé en nature, les poids attribués aux aliments d'origine animale sont certainement trop faibles par rapport à ceux donnés au froment et au vin. Or, ces derniers produits ont relativement moins augmenté que les premiers; il en résulte que la valeur actuelle de l'indice agricole s'en trouve abaissée.

Pour l'établissement de l'indice industriel, on a choisi 23 produits importants, en suivant les mêmes principes, c'est-à-dire en s'efforçant d'éliminer les doubles emplois. C'est ainsi que la quantité de houille correspondant à la production française de coke a été déduite de la consommation de houille crue. Mais la plus grande partie du coke sert elle-même à la fabrication de la fonte et une fraction importante de la houille restante est utilisée dans la fabrication de la plupart des autres produits industriels. L'importance donnée à la houille reste donc encore notablement plus grande que celle qui correspond à la consommation réelle de ce produit. D'autre part, pour l'établissement de l'indice industriel, on a ajouté aux 23 produits retenus une rubrique relative aux tarifs des transports marchandises dont le coefficient d'importance, estimé d'après le montant des recettes des six grands réseaux, s'élève à 18 p. 100 du total. Or, les tarifs de transport ne sont qu'un des multiples éléments qui concourent à la formation des prix des marchandises. On pourrait concevoir qu'il fût tenu compte, dans une certaine mesure à déterminer, de ces tarifs si les prix envisagés ne s'appliquaient qu'à des matières brutes n'ayant subi aucune transformation industrielle et cotées uniformément aux lieux de production, ce qui n'est pas le cas ici (fer et métaux à Paris, filés de coton, cuirs et peaux, papiers, etc.). L'introduction d'un indice des tarifs de transport, avec un coefficient aussi élevé, donne aux variations de ces tarifs une influence considérable, d'autant plus que parmi les produits retenus pour le calcul de l'indice ne figurent pas certaines marchandises, pourtant d'une grande importance, comme les bois, les matériaux de construction, etc. Or, le coefficient d'augmentation des tarifs de transport utilisé (3,4 d'octobre 1923 à février 1924) est resté jusqu'à ces derniers temps très en-dessous du coefficient moyen d'augmentation des prix des marchandises. De ce fait, l'indice industriel, dont la hausse est déjà modérée par l'importance particulière donnée à la houille, se trouve encore sensiblement réduit.

Une autre raison pour ne pas assimiler les tarifs de transport aux prix des marchandises, c'est que ces tarifs, fixés par l'autorité administrative, sont soumis à des changements brusques intervenant après des périodes relativement longues d'immobilité. Etant donnée surtout l'importance du poids qui lui est attribué, cet élément, pendant toute la période où il ne varie pas, peut atténuer beaucoup la sensibilité de l'indice général, tandis qu'au moment des changements de tarifs, il peut produire une variation brusque de l'indice, hors de proportion avec le mouvement réel des prix.

On a indiqué, dans le tableau ci-dessous, les indices mensuels établis de-

puis octobre 1923, par la Société d'études et d'informations économiques, en les rapprochant de ceux de la S. G. F. ramenés à la même base 100 en 1913. Les premiers indices étant basés sur les prix en vigueur au début du mois, on a mis en regard les indices de la S. G. F. pour la fin du mois précédent.

	Produits agricoles		Produits industriels		Indice général	
	S. E. I. E.	S. G. F.	S. E. I. E.	S. G. F.	S. E. I. E.	S. G. F.
Octobre 1923.....	369	406	439	439	404	424
Novembre 1923.....	378	392	436	445	407	421
Décembre 1923.....	401	411	450	470	425	443
Janvier 1924.....	409	428	457	484	433	459
Février 1924.....	430	448	467	532	449	494
Mars 1924.....	471	492	491	587	480	544
Avril 1924.....	438	462	462	531	450	500
Mai 1924.....	407	430	443	467	425	450

Les écarts entre les chiffres provenant des deux sources sont notables, peut-être cependant moins importants qu'on aurait pu le supposer, en raison des différences dans les méthodes de calcul et surtout dans la nature des articles utilisés pour l'établissement de l'un et l'autre indices.

Pour les raisons précédemment exposées, les valeurs du nouvel indice par rapport à 1913 sont plus faibles que celles de l'indice de la S. G. F. et ses variations depuis octobre 1923 sont moins accusées.

INDICES DES PRIX DE DÉTAIL. — MOUVEMENTS COMPARÉS DES INDICES DES PRIX DE GROS ET DE DÉTAIL

Dans la recherche des indices des prix de détail, on se propose généralement d'étudier la répercussion du mouvement des prix sur le pouvoir d'achat de certaines classes de la population à l'égard des objets habituellement consommés par les familles appartenant à ces classes. Il est donc là absolument nécessaire de tenir compte à la fois des prix auxquels les familles peuvent se procurer ces objets (prix de détail) et des quantités qui leur sont nécessaires. L'indice représente les changements de la dépense qu'exige la consommation d'objets déterminés.

Ainsi qu'on l'a expliqué plus haut, il est indispensable si l'on veut que l'indice ait un sens précis, que la dépense soit calculée aux diverses époques d'après des consommations invariables; c'est-à-dire que les quantités et les qualités des objets demeurent identiques. Depuis 1911, la S. G. F. procède périodiquement, tous les trois mois depuis 1916, à une enquête sur les prix de vente au détail d'un certain nombre de denrées ou articles de consommation courante dans les villes de plus de 10.000 habitants. A cet effet, des questionnaires sont adressés aux mairies. Ils portent sur une trentaine d'articles, parmi lesquels il est naturellement impossible de faire figurer certains objets, comme ceux d'habillement, dont les qualités sont trop variables.

A l'aide des prix recueillis, on avait entrepris, dès 1911, de calculer un indice pour chaque ville et, pour que les divers indices obtenus fussent le mieux possible comparables, on n'avait retenu qu'un petit nombre de den-

rées de première nécessité dont la désignation est assez précise pour ne pas correspondre à des qualités trop différentes, et dont la consommation ne varie pas trop suivant les régions.

Voici la liste de ces denrées avec l'indication des poids fixes attribués à chacune d'elles. Les poids correspondent, en gros, aux consommations annuelles d'une famille ouvrière de quatre personnes.

Pain	700 kg.	Pommes de terre.....	250 kg.
Viande	200 kg.	Légumes secs.....	30 kg.
Lard	20 kg.	Sucre	20 kg.
Beurre	20 kg.	Huile comestible.....	10 kg.
Œufs	20 dz.	Pétrole	30 l.
Lait	300 l.	Alcool à brûler.....	10 l.
Fromage	20 kg.		

D'après les prix relevés à chaque époque, on calcule la dépense qui serait nécessaire pour se procurer les denrées ci-dessus. Cette dépense constitue l'indice, que l'on peut ensuite rapporter à une base quelconque.

Même en se limitant à un petit nombre d'articles spécialement choisis, on n'est point sûr que les indices par villes soient bien comparables entre eux. Sans parler des erreurs accidentelles toujours possibles, et souvent difficiles à contrôler, il existe certainement, soit d'une ville à l'autre pour la même époque, soit d'une époque à l'autre pour la même ville, des divergences d'appréciation sur la qualité des produits cotés.

En prenant la moyenne des indices applicables aux différentes localités, on obtient, par suite des compensations qui s'établissent, un indice général ayant une plus grande régularité. Cet indice général des prix de détail, pour l'ensemble des villes de plus de 10.000 habitants, est calculé au milieu de chaque trimestre depuis 1916.

Pour la ville de Paris, un indice analogue est établi chaque mois, par la même méthode, d'après les prix qui sont relevés directement dans plusieurs magasins de vente au détail. Il n'est pas besoin de dire qu'en ce qui concerne ce dernier indice, on prend toutes les précautions désirables pour que les prix relevés aux époques successives s'appliquent bien à des denrées de même qualité. Ce n'est d'ailleurs pas toujours très facile car, indépendamment des changements qui peuvent survenir dans la nature des approvisionnements, les détaillants sont habiles à modifier la présentation de leurs articles en vue de masquer certaines hausses réelles.

Quoi qu'il en soit, les deux indices des prix de détail, établis d'une part pour la ville de Paris et d'autre part pour l'ensemble des localités de plus de 10.000 habitants, concordent d'une manière satisfaisante. Les deux courbes sont à très peu près parallèles, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par l'examen du graphique ci-après. La courbe des prix dans les villes de province paraît se maintenir toujours un peu au-dessus de celle de Paris, mais cela peut tenir simplement à ce que, dans le premier cas, l'indice est ramené à la base 100 en août 1914 tandis que pour Paris, il est ramené à 100 en juillet 1914 et l'on sait que le premier mois des hostilités fut marqué par une certaine baisse des prix.

Il arrive souvent que des comparaisons sont établies entre ces indices des prix de détail et l'indice des prix de gros de 45 marchandises publié par la

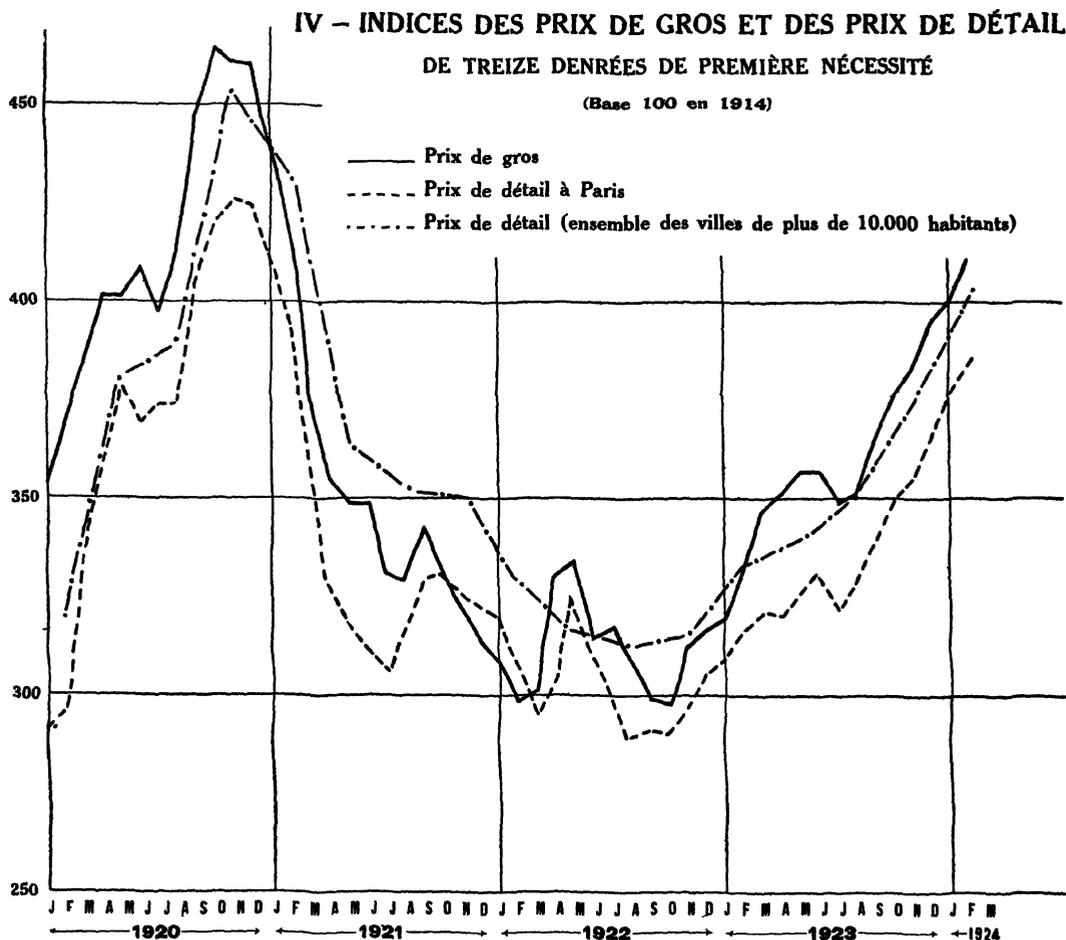
S. G. F. On voit, d'après les explications qui précèdent, combien il importe de ne pas perdre de vue dans ces comparaisons le but dans lequel les indices ont été calculés, le nombre et la nature des articles incorporés, la méthode de calcul appliquée. Il est bien évident que si l'on se proposait, par exemple, d'apprécier les modifications qui ont pu se produire dans les écarts entre les prix d'achat par les détaillants et leurs prix de vente, le rapprochement de la courbe des indices des prix de détail des 13 denrées de première nécessité avec celle des indices des prix de gros de 45 marchandises ne permettrait aucune conclusion.

C'est cependant cette idée qui est, le plus souvent, à l'origine des comparaisons effectuées. La question présente évidemment un très grand intérêt, mais il est difficile d'obtenir des éléments susceptibles de fournir des bases satisfaisantes pour ces appréciations. Si les prix de vente par les détaillants sont facilement relevés dans les magasins, on ne peut généralement pas connaître les prix d'achat correspondants. Il faut se référer aux prix de gros cotés sur les grands marchés intérieurs pour les types de marchandises qui paraissent correspondre à ceux dont on a relevé les prix au détail. Les conditions différentes dans lesquelles les marchandises sont présentées, ou cotées, en gros et au détail, font qu'on éprouve souvent de grandes difficultés à mettre en regard l'un de l'autre des chiffres comparables. Par exemple, en ce qui concerne la viande, les cours de gros représentent les prix moyens pour des animaux entiers abattus, mais, lorsqu'on passe chez le détaillant, on se trouve en présence d'un très grand nombre de prix variant du simple au quadruple suivant les morceaux et la qualité, qui n'est pas toujours la même qualité que celle de l'animal entier; il est presque impossible d'en déduire le prix moyen de vente au détail qui correspond au prix de gros. Supposons encore qu'on relève le cours en gros du riz d'Indo-Chine et qu'on veuille rechercher à quel prix ce riz est vendu aux consommateurs; on trouvera rarement dans les magasins un seul type de riz dénommé riz d'Indo-Chine et un seul prix de vente correspondant; très souvent au contraire, le riz sera présenté en plusieurs qualités graduées et sous des dénominations qui n'auront parfois aucun rapport avec l'origine de la denrée, etc. Ces exemples suffisent à montrer que, même en se limitant à des articles qui se retrouvent chez les détaillants à peu près dans le même état que sur les marchés de gros, c'est-à-dire sans transformations importantes, il est difficile, en raison même des conditions dans lesquelles les prix peuvent être relevés, d'assurer aux chiffres une comparabilité satisfaisante.

Néanmoins, il a paru intéressant d'établir un indice des prix de gros qui, sous les réserves précédentes, pût être rapproché de l'indice des prix de détail déjà calculé pour 13 denrées de première nécessité. A cet effet, on a relevé mois par mois depuis janvier 1920, les prix moyens en gros de ces mêmes denrées et on a appliqué à ces prix les poids utilisés dans le calcul de l'indice des prix de détail. Pour la viande, on a pris les cours moyens à La Villette (moyennes des 1^{re}, 2^e et 3^e qualités); pour le beurre, les œufs, les pommes de terre, les cours aux Halles centrales de Paris; au lieu du prix du pain, on a fait état de la cote officielle du blé à la Bourse du Commerce de Paris; pour le lait, le prix est celui auquel les grossistes vendent aux détail-

lants, etc. On trouvera, dans le tableau IV ci-après, les valeurs mensuelles de ce nouvel indice des prix de gros, comparées à celles des indices des prix de détail, les valeurs étant ramenées uniformément à 100 en juillet 1914.

Il y a lieu de comparer surtout la courbe des prix de gros avec celle des prix de détail à Paris. Le point de départ de la première courbe (en janvier 1920) se trouve notablement au-dessus de celui de la seconde; mais il faut tenir compte de ce que le prix du pain était encore à cette époque maintenu



artificiallement très bas, presque au chiffre d'avant-guerre. Il a été doublé en mars 1920, passant de 0,50 à 1,05, puis porté à 1 fr. 30 au mois de septembre suivant. Même après l'augmentation du prix du pain, la courbe des prix de gros se retrouve encore sensiblement au-dessus de celle des prix de détail et elle s'y maintient pendant toute la période envisagée, sauf de novembre 1921 à février 1922.

Pour les raisons précédemment exposées, il est prudent de ne pas attacher une importance excessive aux écarts variables existant entre les deux indices. D'autre part, on n'observe point un décalage régulier entre les maxima ou

minima de l'une et l'autre courbes : le maximum absolu se place bien en octobre 1920 pour les prix de gros au lieu de novembre pour les prix de détail, on retrouve aussi un autre maximum des prix de gros en septembre 1921 précédant encore d'un mois celui des prix de détail, mais les autres maxima (mai 1922, juin 1923) coïncident; les minima des prix de gros se placent tantôt avant, tantôt après ceux des prix de détail, ou bien encore aux mêmes dates.

Tout ce que l'on peut déduire de la comparaison ainsi établie, c'est que les deux courbes ont des allures générales à très peu près concordantes avec tendance à une stabilité un peu plus grande pour les prix de détail que pour les prix de gros. Il faut ajouter d'ailleurs que cette conclusion n'est valable que pour ce qui concerne le groupe limité des articles envisagés qui comprend presque exclusivement des denrées alimentaires.

TABLEAU IV

INDICES COMPARÉS DES PRIX DE GROS DE 13 DENRÉES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ
ET DES PRIX DE DÉTAIL DE CES MÊMES DENRÉES

Années et mois	Prix de gros	Prix de détail	
		à Paris	dans l'ensemble des villes de plus de 10 000 habitants
1920. Janvier	355	290	
Février	370	297	321
Mars	386	339	
Avril	402	358	
Mai	402	378	380
Juin	409	369	
Juillet	397	373	
Août	410	373	390
Septembre	445	407	
Octobre	464	420	
Novembre	461	426	452
Décembre	460	424	
1921. Janvier	438	410	
Février	415	382	430
Mars	375	358	
Avril	355	328	
Mai	349	317	364
Juin	349	312	
Juillet	331	306	
Août	329	317	352
Septembre	343	329	
Octobre	332	331	
Novembre	322	326	350
Décembre	314	323	
1922. Janvier	308	319	
Février	298	307	324
Mars	301	294	
Avril	330	304	
Mai	334	317	316
Juin	314	307	
Juillet	317	297	
Août	308	289	313
Septembre	299	291	
Octobre	296	290	
Novembre	312	297	315
Décembre	316	305	

Années et mois	Prix de gros	Prix de détail	
		à Paris	dans l'ensemble des villes de plus de 10.000 habitants
—	—	—	—
1923. Janvier	319	309	
Février	330	316	332
Mars	347	321	
Avril	351	320	
Mai	357	325	339
Juin	357	331	
Juillet	349	321	
Août	351	328	351
Septembre	365	339	
Octobre	375	349	
Novembre	383	355	375
Décembre	394	365	
1924. Janvier	401	376	
Février	419	384	401
Mars	424	392	

L. DUGÉ DE BERNONVILLE.